

**IPV-PRO&POL**

# **Intimate Partner Violence: impact, processes, evolution and related public policies in Belgium**

## **Recommandations**

*Fabienne Glowacz & Catherine Fallon*

Conférence finale 17.02.22 Eindconferentie

## **Remerciements**

**Aux acteurs de terrains**

**Aux experts du vécu**

**Aux associations**

**A tous les professionnels mettant leur compétence dans la lutte  
contre les IPV**

**Aux membres du comité d'accompagnement**

**A BELSPO**

-----

**Dankwoord**

**Aan de actoren op het terrein**

**Aan alle ervaringsdeskundigen**

**Aan de verenigingen**

**Aan alle professionals en hulpverleners die meewerken aan de  
bestrijding van IPV**

**Aan de leden van het begeleidingscomité**

**Aan BELSPO**

# 1. Extension du concept et de la couverture des IPV

- Reconnaître la **diversité** des trajectoires, des contextes et des dynamiques de violences
- Etendre le cadrage «Terrorisme Intime/Violences situationnelles »
- Intégrer une lecture des dynamiques « **dyadiques** »
- Inclure la diversité des profils vulnérables
- Focus sur les processus de **sortie** et désistance

→ **Approche de genre + Approche en termes d'intersectionnalité + Approches contextuelles et cliniques**

## 2. Renforcer les interventions des premières lignes

- Renforcer la formation des **professionnels de première ligne**
- Inscrire l'IPV comme priorité dans le plan zonal de sécurité
- Désigner d'un policier de référence spécialisé en IPV
- Organiser une saisine automatique du SAPV
- Renforcer la formations des policiers

Tirer les leçons des nouveaux dispositifs (CPVS, alarmes,... )

Renforcer une concertation avec les CPAS

### 3. Développer une approche multidisciplinaire

- Consensus pour développer les coopérations entre acteurs (police, justice – au niveau correctionnel et jeunesse -, CAW, CPAS, secteur PMS, médecins, intervenants sociaux, etc.)
- Mais comment l'opérationnaliser ? Il y a plusieurs modalités opérationnelles qui ne font pas consensus
  - Flandre : approche MD via « ketenaanpak »;
    - Guichet unique (FJC)
    - Facilité par la structuration des CAW en réseaux 1ere ligne
  - Wallonie – Bruxelles :
    - Assurer la confiance entre acteurs (justice/police, PMS,...)
  - Innovations en cours

## 4. Fonction de la justice et renforcer son implication dans une approche de réseau

- Appliquer de façon renforcée et élargir le rôle du magistrat de référence dans le cadre d'une approche en réseau y compris avec les intervenants du secteur médico-psycho-social
- Soutenir les dispositifs de concertations de cas
- Organiser l'évaluation « pluraliste » des dispositifs mis en place dans les situations d'IPV (ex: col 20/20 revisite; ITR; ..), avec les différents acteurs associés
- Valoriser les différences de mises en œuvre dans les arrondissements → apprentissage
- Mettre en place un comité d'analyse de cas d'homicide

## 5. Vers une approche intégrée de la prévention : une priorité politique et structurelle

- Renforcer la prévention primaire
  - Education relationnelle affective et sexuelle et relations amoureuses saines//
  - Intégrer IPV dans les programmes d'enseignement
- Renforcer la prévention secondaire → Formation des professionnels et tout acteur confronté à la problématique : médecin généraliste, pharmacien, CPAS, écoles, associations locales, professionnels de la santé mentale etc.
- Prévention tertiaire
  - ✓ → Renforcer des dispositifs et services assurant le suivi à moyen et long terme des victimes et des auteurs IPV (sortie et désistance)
  - ✓ Accroître l'accessibilité aux aides juridiques, psychologiques et sociales
  - ✓ Répondre aux besoins en logement d'urgence ou non ...

## 6. Développer/ renforcer la protection des victimes sur le moyen et long terme

- Améliorer l'organisation des trajectoires de suivi (logiques de réseaux) aussi pendant la **période post-séparation**
- Combiner ITR avec une alarme harcèlement (ou application) pour les victimes restées au domicile
  - + évaluation de ces dispositifs**
- Soutenir (personnels et ressources) les services de première ligne et services spécialisés (aide aux victimes, soutien psy,..)
- Promouvoir **le soutien communautaire** : pair-aidance, groupe de paroles, experts/témoin de vécu,...



## 7. Développer et renforcer le suivi des auteurs

- Éviter une approche exclusivement répressive - Coupler avec un suivi PMS
- Développer des solutions structurelles d'hébergement pour les auteurs avec un encadrement spécialisé
- Développer structurellement une aide de première ligne aux auteurs
- Mettre en place des suivis des auteurs IPV en prison et à la sortie
- Renforcer les suivis post-séparations
- promouvoir le soutien communautaire : pair-aidance, groupe de paroles, experts/témoin de vécus)

## 8. Données statistiques

- Accorder une priorité à l'enregistrement (ou à son amélioration) des informations relatives aux victimes avec un objectif d'exhaustivité de l'information relative à leur genre, nombre et âge
- Faire en sorte que les auteurs IPV identifiables au niveau du parquet par un code contexte puissent l'être par la suite également au niveau de la statistique des condamnations (basée sur le casier judiciaire), de l'exécution des peines (statistique pénitentiaire) et des mesures (maisons de justice), ceci dans le cadre d'une approche plus générale de statistique criminologique intégrée
- Mettre à disposition en accès public les rapports réalisés par les analystes du Collège des Procureurs généraux relatifs à l'IPV (sur leur site p. ex <https://www.om-mp.be/stat/>).
- Créer une *cellule de données statistiques IPV* assurant l'interface entre les producteurs de données en matière d'IPV de même qu'avec les acteurs professionnels
- Améliorer l'enregistrement statistique des homicides en contexte IPV et créer une *cellule spécifique données statistiques IPH* (incluant la santé publique comme producteur de données)

## 9. Une énergie pour avancer

- Ces deux années de COVID ont généré auprès des acteurs politiques, administratifs et de la société civile une énergie formidable.
- Le PAN de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025 a été publié le 25-11-2021
  - ✓ Un travail commun dans la reconnaissance des différences qui sont aussi des sources d'apprentissage
  - ✓ Une implication importante de la société civile et un souffle d'innovation qui montrent la volonté de sortir des SILOS au niveau matière, au niveau des groupes cibles autant qu'au niveau de la distribution institutionnelle des compétences.
  - ✓ On peut regretter des limitations de ce plan :
    - Absence de perspectives budgétaires (globales et par mesures)
    - Monitoring : absence de méthode & priorités des objectifs (monitoring difficile)
    - Absence de réflexion (et de ressources) en matière d'évaluation
    - Comment programmer des évaluations pluralistes autour des priorités ?

## IPV DURING AND AFTER COVID - IPV DACOVID (BELSPO - 2021-2023)

Analyse des impacts de la crise et des mesures de covid-19 au niveau

- des dynamiques des IPV
- des politiques, pratiques , dispositifs et innovations dans des secteurs judiciaire, associatif, santé et psycho-social pendant la crise

Analyse dans l'après-crise

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

*Fabienne.glowacz@uliege.be*

*Catherine.Fallon@uliege.be*